

# Lumière(s) Des Nations 1

Centre de formation de serviteurs de Dieu pour les pays francophones



## Cours N° 20

# Comprendre La Parole 2

*Le voile, etc.*



*Claude PAYAN*



Série : Parole de Dieu  
COURS "LUMIERE(S) DES NATIONS"  
1<sup>ère</sup> série



Claude PAYAN

**Cours N° 20**

**Comprendre la Parole 2**

*Le voile, et autres points flous*

***Passages à interpréter à la lumière de l'hébreu et du grec***

Certains passages, versets et mots de la Parole de Dieu, étudiés à la lumière des textes originaux hébreux et grecs, nous apportent des précisions très intéressantes qui nous échappent dans nos traductions.

Certains mots revêtent plusieurs sens à la fois ; par exemple, le mot grec « paraclès », traduit généralement par « consolateur », signifie également : Avocat, intercesseur, réconfort, aide, Celui qui nous fortifie, Celui qui se tient à nos côtés contre l'adversité.

Le verbe « haïr » peut signifier détester ou seulement aimer moins, CE QUI EST BIEN DIFFERENT et nous permet de comprendre la déclaration suivante de Jésus, rendue dans beaucoup de traductions par : « *Si quelqu'un vient à moi sans HAIR son père, sa mère, ses enfants, ses frères et ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple* » (Luc 14 : 26).

Cette traduction, prise littéralement, est en totale contradiction avec d'autres passages de l'Écriture qui enjoignent de respecter son père et sa mère et d'aimer tous les hommes. Les éditions Second revues rendent par « *Si quelqu'un vient à moi, SANS ME PREFERER à son père, sa mère, à sa femme, etc.* »

**Traduits de façon incorrectes, plusieurs passages de l'Écriture peuvent être faussés au point d'aller jusqu'à dire le contraire de ce que le texte original dit vraiment ; de tels cas se retrouvent en effet dans PRATIQUEMENT TOUTES les traductions.**

Dans le Psaume 141 : 4, nous lisons : « *N'entraîne pas mon cœur à des choses mauvaises, à des actions coupables...* ». Dieu entraîne-t-Il les hommes à des choses mauvaises et coupables La bonne traduction serait donc plutôt : « *Ne permets pas que mon cœur soit entraîné à des choses mauvaises...* ».

Certains serviteurs de Dieu très peu instruits, lorsqu'ils enseignaient, faisaient souvent ressortir, inspirés par l'Esprit, les même nuances que des hommes versés dans le grec et l'hébreu auraient pu apporter.

***A la lumière de la révélation du Saint-Esprit***

Il est évident que nous devons nous employer à ce que toute interprétation que nous donnons à l'Écriture nous soit communiquée par le Saint-Esprit ; le Saint-Esprit est là pour nous aider à comprendre, à raisonner, pour communiquer Sa pensée ; cette aide peut être « discrète », s'infiltrant dans nos pensées, convictions et déductions ou être très directe comme une révélation spectaculaire.

**L'Esprit de Dieu PARLE A NOTRE CŒUR : Parfois, nous tombons sur un verset, nous le lisons, le relisons et sentons au plus profond de nous-mêmes que quelque chose ne cadre pas ; l'interprétation que nous donne notre cœur sur un sujet semble être en contradiction avec ce que nous voyons écrit littéralement.**

Cela joue souvent pour les passages mal traduits. De plus amples recherches nous amènent souvent à constater qu'une autre traduction, ou le texte original, correspondent à l'interprétation ressentie dans notre cœur.

S'il est vrai qu'il faut faire de notre cœur à ce que la bible dit, il faut parfois faire plier des passages flous (et non le vrai contenu de la bible) à ce que notre cœur dit, car : « **Heureux ceux qui placent en toi leur appui ! Ils trouvent dans leur cœur des chemins tout tracés** » (Psaume 84 : 6).

### ***A la lumière du contexte de l'époque et du lieu***

Nombres de versets peuvent nous paraître des plus bizarres si nous ne les replaçons pas dans le contexte de l'époque et du lieu.

Ainsi, dans Luc 10 : 4, nous voyons le Seigneur envoyer Ses Disciples deux par deux et leur enjoindre **de ne saluer personne en chemin**. On peut se demander ce qu'il y a de mal à dire bonjour à quelqu'un, surtout que Jésus a enseigné auparavant à saluer ceux qui ne nous aiment pas au même titre que ceux qui nous aiment.

Le fait est que l'expression « saluer quelqu'un », dans le contexte de l'époque et du lieu signifie s'arrêter et discuter pendant un bon moment avec la personne croisée : « *Comment vont ta femme, tes enfants, ta mère, etc. ?* » Vue sous cette angle, la Parole de Jésus prend tout son sens car les disciples, chargés d'une mission, ne pouvaient laisser leur temps et leur attention être détournés constamment.

Je me rappelle que lorsque nous étions nouvellement mariés, je disais à ma femme de ne pas faire la moindre petite tresse sous prétexte que Paul déclare à Timothée : « **Que les femmes... ne se parent ni de tresses, ni d'or, ni d'habits somptueux...** » (1 Timothée 2 : 9).

La réalité est que nous ne comprenions pas ce qui était écrit et obéissions bêtement à des ordonnances qui ne PRENNENT TOUT LEUR SENS QU'A LA LUMIERE DES COUTUMES DE L'EPOQUE ET DU LIEU.

Beaucoup de femmes riches se paraient de tresses compliquées à faire (ce qui existe encore aujourd'hui) et qui prenaient des heures de travail et d'attention. En plus de cela, certaines prostituées se rasaient la tête pour mieux porter des perruques ornées de tresses toutes aussi complexes.

Nous comprenons donc que c'est à des abus, et donc à une catégorie de tresses, pratiques courantes alors, que Paul faisait allusion et non au simple fait de se faire une ou des tresses simples ; **cette façon de se coiffer représentait à la fois une perte de temps et de reflet de l'orgueil, voire d'un esprit malsain**. C'est à ces mêmes abus qu'il fait référence en parlant d'habits SOMPTUEUX, d'or et de perles, etc.

Il n'y a en soi rien de mal à porter de l'or, des perles, des habits agréables ou un maquillage. Il y en a à le faire à outrance. Dieu lui-même dit à Israël dans Esaïe 54 : 11 : « **Je garnirai tes pierres de stucs** » ou d'antimoine, selon les traductions, et qui sont du fard.

### ***A la lumière du contexte du passage***

**Il y a un danger à attribuer le sens d'un verset à un usage que celui pour lequel il a été prévu au départ, ou à une autre personne que celle à laquelle il peut vouloir s'adresser personnellement.**

Dans 1 Timothée 5 : 22, Paul déclare à ce dernier : « **N'impose les mains à personne avec précipitation...** »

Ce verset a donné lieu à de nombreuses critiques à l'égard des serviteurs de Dieu qui prient pour la guérison divine par l'imposition des mains. Or, si nous prenons en considération le contexte du chapitre, nous nous rendons compte que Paul parle de l'attitude à avoir envers les anciens et futurs anciens.

Il est donc question de n'imposer les mains à personne avec précipitation **POUR LE NOMMER ANCIEN... ce qui change toute la rigidité de ce commandement.**

Un autre passage source de controverse est celui qui concerne le parler en langues ; dans 1 Corinthiens 12 : 30, Paul pose la question suivante : « *Tous parlent-ils en langues ?* ». La réponse sous-entendue est non !

Ceci a fait dire que le parler en langues n'est pas destiné à tous les chrétiens... mais le même Paul déclare au chapitre 14 : 5 de la même épître : « *Je désire que vous parliez TOUS en langues.* »

S'il le désire pour tous, c'est que c'est possible pour tous ! Y a-t-il contradiction ? Non, il est simplement question de **REMETTRE CHACUN DES VERSETS DANS SON CONTEXTE**. Dans le passage du chapitre 12, il est question de ministères et de manifestations qui les accompagnent : « *Tous sont-ils APOTRES... DOCTEURS ? Tous ont-ils le don de miracle ?* »

Dans le chapitre 14, il est question du parler en langues « tout court » accessible et nécessaire à tous pour adorer et prier Dieu en Esprit (v.14). Paul s'adresse à des gens **QUI COMPRENNENT** tout de suite de quoi il parle, parce qu'ils vivent les dons de l'Esprit et les ministères. Paul commence sa lettre aux Corinthiens en précisant : « *Il ne vous manque aucun don* » (1 : 7).

Nous, nous mélangeons souvent un peu tout parce que nous n'avons pas, dans la plupart de nos églises, le vécu **QUI DEVRAIT NORMALEMENT ALLER DE PAIR AVEC L'ECRITURE**.

Un chapitre, qui est devenu source de confusion dans nos églises pour ne pas avoir pris en considération les facteurs ci-dessus dans son interprétation, est celui de 1 Corinthiens 11, traitant des sujets tels que le voile et autres points délicats.

Commentons-le ici.

## *Commentaire de 1 Corinthiens 11*

Dans ce chapitre, il nous faut distinguer plusieurs parties:

a) **L'introduction**, QUI TROUVE SES RACINES dans la fin du chapitre 10, où Paul déclare aux Corinthiens : « *ne soyez pas en scandale ni aux Grecs, ni aux Juifs, ni à l'Eglise de Dieu, de la même manière que moi aussi je m'efforce en toutes choses de complaire à tous...* » (1 Corinthiens 10 : 32, 33).

Elle nous permet de comprendre que les points abordés dans le chapitre 11 ont plus particulièrement trait au fait de s'adapter et de respecter les **TRADITIONS ET COUTUMES** du lieu où l'on se trouve.

Au verset 2 de ce chapitre en effet, le mot « introductions », rendu par la tradition Segond correspond dans le texte original à « traditions » - traduction rendue par la plupart des autres Bibles. Au verset 16, la traduction Segond semble nous faire comprendre que Paul dit que lui et les églises n'ont pas pour habitude de contester, alors que ce mot « habitude » est, dans le texte original, le mot « **coutumes** ».

Paul nous dit, en réalité -comme le rendent et le commentent d'autres traductions- : « *Si quelqu'un se plaît à contester, nous n'avons pas d'autres coutumes (sous-entendu que celles dont il est question plus haut concernant le port du voile) et l'ensemble des églises de Dieu non plus* ».

Ces coutumes du lieu sont également celles des églises de cette région, car dans la mesure où cela ne lui demande pas de concession au niveau du message de l'Evangile lui-même,

l'église doit savoir s'adapter, à l'exemple de Paul : « *Je me suis fait tout à tous...* » (1 Corinthiens 9 : 19 à 23).

b) **La déclaration de ce que l'homme est le chef de la femme et Christ, le chef de l'homme.** Afin de rester cohérent avec le reste de l'Écriture, nous devons réaliser qu'il est question ici de la place de l'homme et de la femme FACE A LA SOCIÉTÉ ET NON FACE A DIEU, ce qui reste rarement compris, poussant les commentateurs à « spiritualiser » à l'extrême.

Face à la société, et DANS LE CADRE FAMILIAL, l'homme est le chef de la femme ainsi que LE REPRESENTANT (« l'image et le gloire ») de Christ, alors que la femme est soumise à son mari et en est la représentante (« la gloire »).

Au verset 11, Paul déclare : « *Toutefois, DANS LE SEIGNEUR, la femme n'est point sans l'homme, ni l'homme sans la femme* ».

S'IL PRECISE CELA, C'EST PARCE QU'IL PARLE DANS L'ENSEMBLE DU CHAPITRE, DE POINTS QUI N'ONT PAS TRAIT AUX RAPPORTS DIRECTS AVEC LE SEIGNEUR.

En d'autres termes, il veut dire : « Je traite ici de la position du couple face à la société mais, en ce qui concerne sa position face à Dieu, il n'y a pas de différence entre l'homme et la femme puisque l'une vient de l'autre et l'autre vient à son tour de l'une ».

A la suite de ces commentaires, faisons une première remarque : L'homme n'est nullement le chef spirituel de sa femme; le chef spirituel de la femme est le même que celui de l'homme : Christ !

Deuxième remarque : Il n'est pas question ici de la position de tous les hommes vis-à-vis de toutes les femmes, mais de la position du mari par rapport à sa femme; tous les hommes ne sont pas les chefs de toutes les femmes !

c) **Le fait qu'il soit malséant pour femme de ne pas être voilée alors qu'il l'est tout autant pour l'homme de l'être** (v. 4, 5, 13).

La question suivante se pose : Pourquoi n'est-il pas convenable pour une femme de prier Dieu sans être voilée ? Pourquoi déshonore-t-elle de ce fait son mari ?

Non pas parce qu'il est mal EN SOI ET DEVANT DIEU de ne pas être voilée pour prier, mais parce que DANS LE CONTEXTE DE L'EPOQUE ET DU LIEU, il était malséant pour une femme de se présenter non voilée EN PUBLIC.

Corinthe, l'une des villes les plus importantes de l'Empire romain, était aussi une des plus perverses si bien que l'expression « une corinthienne » était devenue synonyme de femme de peu de vertu. Il y avait à cela une raison bien précise, à savoir la présence du temple de Vénus, principale divinité des Corinthiens, déesse de l'amour.

Attachées à ce temple se trouvaient un millier de prêtresses « sacrées », prostituées légales, dont les pratiques sexuelles étaient considérées comme une partie du culte rendu à leur déesse.

Pour bien se démarquer des autres femmes et « attirer le client », ces prostituées ne se voilaient pas ; certaines se coupaient les cheveux, d'autres - comme nous l'avons déjà mentionné - se rasaient la tête pour mieux porter des ornements compliqués, comme des perruques garnies de tresses.

Les versets 5 et 6 FONT DIRECTEMENT ALLUSION A CE FAIT : Paul y déclare en d'autres termes que « **si la femme ne se voile pas en public, elle est déjà tellement assimilée à une prostituée que, puisqu'elle y est, elle n'a qu'à aussi ce couper les cheveux ou se raser, et y ressembler totalement** ». Dans ce contexte, une femme non voilée ETAIT AUTOMATIQUEMENT ASSIMILEE à une prostituée ou à une femme aux mœurs douteuses. VOILA POURQUOI la femme chrétienne qui, voulant profiter de sa liberté en Christ, ne se voilait pas et déshonorait son mari.

Pourquoi, par contre, l'homme qui se couvrait la tête déshonorait-il Christ ?

**Comme pour la femme, ce n'est pas parce qu'il est mal EN SOI de se couvrir la tête pour un homme que Paul enjoint à ce dernier de ne pas le faire. A l'époque de Jésus, les juifs avaient pour ainsi dire tous la tête couverte (comme on peut le voir dans les films qui s'inspirent de l'époque) : Ils portaient des turbans ou des VOILES (protection contre le soleil).**

Le fait est que Paul était l'apôtre des Gentils, du monde grec, et qu'il s'adresse ici à ces derniers (Galates 2 : 8). Si les Hébreux avaient la tête couverte, les hommes Grecs et les Romains paraissent en public, et pratiquaient leurs cultes, la tête découverte.

**C'est CE A QUOI L'HOMME EST ASSIMILE en se couvrant la tête qui est honteux et qui ternit la gloire et l'image de Dieu qu'il présente.**

Dans les villes gréco-romaines - et particulièrement à Corinthe - ceux qui se couvraient la tête, la voilant ou se laissant pousser les cheveux qu'ils arrangeaient de diverses manières, les ornant de bijoux étaient (évidemment) les efféminés, les homosexuels ainsi qu'une catégorie de prostitués « sacrés » masculins.

L'épître aux Corinthiens est un tout : Dans un chapitre précédent, Paul trouve nécessaire de parler des efféminés, des homosexuels, parce que ceux-ci étaient très nombreux dans le monde grec et à Corinthe.

Ce point semble avoir été perçu par un traducteur de telle sorte qu'il n'a pas jugé assez exact de traduire le verset 14 par : « *La nature ne vous enseigne-t-elle pas que c'est une honte pour l'homme de porter de longs cheveux...* », Mais l'a rendu par : « *La nature ne vous enseigne-t-elle pas qu'à la différence de l'homme, pour qui c'est déshonneur DE SOIGNER SA CHEVELURE* -sous-entendu comme le fait la femme-, *c'est une gloire pour la femme de le faire* » (traduction de T.R. Buzy).

Un autre commentateur précise que, l'idée réelle derrière ce passage a rapport avec le fait de S'ENORGUEILLIR de sa chevelure et D'EN PRENDRE PARTICULIEREMENT SOIN A LA MANIERE D'UNE FEMME.

**Il y a des attentions que la femme prend pour sa chevelure qui sont normales pour une femme, mais qui ne le seront pas chez un homme.**

Dans le contexte du lieu et de l'époque, Paul enjoint aux hommes de ne pas se couvrir la tête pour ne pas être assimilé aux efféminés, ce qui ternirait la gloire du Christ, rejaillirait sur Christ dont ils sont représentants (v.7).

**d) L'allusion aux anges : « C'est pourquoi la femme, A CAUSE DES ANGES, doit avoir sur la tête une marque de l'autorité dont elle dépend » (v.10).**

On a commenté de diverses façons ce fameux « à cause des anges », allant jusqu'à faire allusion aux « fils de Dieu » qui étaient allés vers les femmes des hommes avant le déluge. Il n'est pas question au verset 10 d'anges déchus, comme c'est le cas dans la Genèse, mais d'anges de Dieu « *envoyés pour exercer un ministère en faveur de ceux qui doivent hériter du salut* » (Hébreux 1 : 14).

Il était reconnu à l'époque, par les Juifs comme par les premiers chrétiens, que les anges étaient présents dans les assemblées : La charge de certains d'entre eux était de VEILLER AU BON DEROULEMENT DES CHOSES.

Les lettres écrites aux sept églises de l'Apocalypse ne sont-elles pas écrites aux anges responsables de ces églises (Apocalypse 2 : 11) ?

La femme devait se voiler et réaliser que si elle ne le faisait pas, les anges seraient irrités de cet état de choses et pourraient être amenés, **en tant que représentants de l'ordre, à prendre des mesures a cause du mauvais témoignage que cette attitude donnait face à la société et le discrédit qui en rejaillissait sur l'église.**

**e) L'allusion faite aux lois naturelles et à la chevelure (v. 14) : Je me rappelle, peu après ma conversion, cet homme qui portait les cheveux en brosse et qui nous enjoignait de faire de même en s'appuyant sur le verset 14 de 1 Corinthiens. Il est quand même choquant de rencontrer tant de personnes qui se croient en plus spirituelles à cause de la**

longueur -dans un sens ou l'autre- de leurs cheveux, de leurs chignons, etc.

L'Esprit, au fond de nous, ne nous dit-Il pas qu'il y a quelque chose qui n'est pas très juste dans tout cela, de ne pas très « équilibré » ?

Nous pensons à John Wesley, grand homme de réveil QUI CONNAISSAIENT BIEN LA BIBLE et qui, comme nous le représentent ses portraits, portait les cheveux jusqu'aux épaules : C'était la mode de l'époque. Hudson Taylor, le plus grand missionnaire en Chine, pour se conformer à la culture chinoise n'hésita pas à se laisser pousser une tresse dans le dos ; il alla même jusqu'à se teindre les cheveux en brun pour s'assimiler pleinement aux Chinois !

Au verset 15 et 1 Corinthiens 11, Paul dit que la chevelure de la femme lui a été donnée en GUISE DE VOILE (du grec : Enveloppe).

Plusieurs réflexions sont à tirer de ce verset.

La première - nous l'avons déjà mentionné dans un précédent chapitre - c'est qu'il confirme ce que nous avons expliqué auparavant : Si Dieu a donné à la femme un voile naturel, il n'y a aucune raison en ce qui Le concerne pour qu'Il lui demande de porter EN PLUS un voile artificiel, si ce n'est à cause des coutumes de l'époque et du lieu. **Ce voile naturel n'a pas été donné à la femme comme signe de sujétion au mari - ce qui relancerait le débat - mais comme « enveloppe », dans le sens, je le pense personnellement, de PARURE.**

Concernant la chevelure, la question suivante se pose : Qu'est-ce que « court » et qu'est-ce que « long » ? Ce qui est long dans certains lieux et périodes est court dans certains autres... Devons-nous donc fixer la longueur de cheveux que doivent ou ne doivent pas porter les frères et sœurs ? Je ne le pense pas !

Pourquoi ne pas laisser le Saint-Esprit montrer à chacun, selon sa personnalité, selon son appel, etc.? **IL A PLUS DE TACT QUE NOUS POUR CES CHOSES !**

En fait, ce qui doit ressortir le plus des exhortations de Paul est que, quelle que soit la longueur des cheveux d'un homme ou d'une femme, la femme reste féminine et l'homme masculin dans leurs attitudes entre autre à travers la manière de s'occuper de leur chevelure.

**Le diable a beaucoup utilisé 1 Corinthiens 11 pour asservir, abêtir les enfants de Dieu. Mais cette portion de l'Écriture - comprise dans son vrai sens - est là au contraire, pour être un sujet de bénédiction au plus grand nombre car elle nous enseigne un ensemble de vérités importantes, parmi lesquelles je citerai :**

**Le respect de la culture et des coutumes du pays dans lequel on se trouve, la différence de place de l'homme et de la femme vis-à-vis de la société, la totale égalité de l'homme et de la femme devant Dieu, la présence d'anges dans nos assemblées.**